VIENNE

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION

COMITE DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION DE LA VIENNE

GRAND DÉPARTEMENTAL 2026

DRESSAGE

Règlement cavaliers

Le circuit GD 86 « Dressage » est ouvert aux cavaliers licenciés dans les établissements équestres de la Vienne, titulaires d'une licence fédérale de compétition SIF. Les établissements, professionnels ou associatifs de la Vienne devront disposer d'un enseignant (propriétaire du club, salarié, ou indépendant) diplômé d'état en exercice, à jour de sa carte professionnelle, et devant être présent sur les terrains de concours.
Le circuit GD « Dressage » étant une compétition interclubs, les cavaliers propriétaires de chevaux ou poneys personnels, ne peuvent participer au classement GD que s'ils sont engagés par un club de la Vienne.

Le circuit GD « Dressage » se court sur les épreuves de Dressage d'indices 4 à Elite en club et poney.

Le GD se court sur plusieurs étapes, avec une finale ou les points comptent double (les résultats de la finale éliront les champions départementaux de chaque indice d'épreuve).

Les étapes du circuit ainsi que la finale seront labellisées coef 2 auprès de la FFE en vue des qualifs pour le championnat national. (Lamotte)

C'est une compétition par couple cavalier/monture :

- Un cavalier pourra constituer jusqu'à 3 couples par indice d'épreuve.
- Seul le meilleur classement à la finale compte.
- Le couple doit avoir, avant la finale, marqué au moins un point et doit avoir participé à au moins 2 étapes sur les 3 prévues au circuit.
- Si un couple a marqué 2 fois des points dans un indice, il ne pourra courir pour la finale dans un indice inférieur
    - *Ex : Un couple a eu 2 fois des points en Club 2, il ne sera pas classé pour la finale en Club 3.*
- Le cavalier qui a constitué plusieurs couples dans plusieurs indices ne pourra être classé au GD que pour un seul couple dans un seul indice d'épreuve, poneys et clubs confondus. Son club devra déclarer le couple et l'indice choisi tenant compte du règlement ci-dessus, par email à dressage@cde86.fr, avant le jeudi midi précédent la finale.
    - *En résumé, sur les X indices d'épreuves, il ne peut être classé qu'à un seul.*
- Les points d'un couple sont affectés à ce couple sans report sur un autre couple. Un cavalier qui change de monture est réputé avoir constitué un nouveau couple.

LE CLASSEMENT :

Le fait de ne pas participer au classement du GD86 n'empêche pas de participer aux épreuves pour le classement de l'épreuve et pour les qualifs championnat national.

- Tableau d'attribution des points (en cas d'ex-aequo à la finale, ils seront départagés par le meilleur classement lors de la finale)

COMITE DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION DE LA VIENNE

Classement	points étapes	points finale
1	15	30
2	13	26
3	12	24
4	11	22
5	10	20
6	9	18
7	8	16
8	7	14
9	6	12
10	5	10
11	4	8
12	3	6
13	2	4
14	1	2

Epreuves du grand départemental

Club :
- Club Elite GP
- Club 1 GP
- Club 2 GP
- Club 3 GP
- Club 4

Poney :
- Poney Elite GP
- Poney 1 GP
- Poney 2 GP
- Poney 3

Calendrier

3 étapes :

- 5/04 : Poney Club de la Buissonnière (Maulay) Coef 2 LaMottte)
- 26/04 : Les Ecuries de l'Auxance (Vouillé) Coef 2 LaMottte)
- 31/05 : Les Ecuries de l'Instant (Lavoux) Coef 2 LaMottte)

Finale :
- 14/06 :: Les Ecuries de la Cour (Dienné) Coef 2 LaMottte)

Pour toute question ou complément d'information, merci de le faire par email :
DRESSAGE@cde86.fr